

Permanences des mois de septembre et octobre 2017



Propriétaires : des subventions pour la rénovation énergétique de votre logement

Les taux de subvention de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) pour les travaux d'économie d'énergie chez les propriétaires occupants à ressources modestes ont augmenté en 2017 ; l'Anah subventionne jusqu'à 20 000 € HT de travaux :

- 45% du HT pour les propriétaires modestes (au lieu de 30%).
- 60% du HT pour les propriétaires plus modestes (au lieu de 50%).

Les travaux d'adaptation du logement des personnes âgées ou handicapées peuvent également bénéficier de subventions importantes en cumulant les aides de l'Anah et celles des caisses de retraite.

La réhabilitation de logements locatifs conventionnés est elle aussi subventionnée par l'Anah.

La Communauté de commune Porte de DrômArdèche a confié une mission d'animation à SOLIHA Drôme (nouveau nom du CALD) qui peut ainsi intervenir gratuitement pour donner des conseils sur les travaux et aménagements à réaliser, informer sur toutes les aides financières, visiter les logements et monter les dossiers de subvention.

Une chargée d'opération visite les logements et informe également sur toutes les aides financières.

Les permanences de SOLIHA Drôme (nouveau nom du CALD) sur le territoire de la Communauté de communes Porte de DrômArdèche des mois de septembre et octobre 2017 :

Châteauneuf de Galaure

A la mairie de Châteauneuf de Galaure

7 place de la mairie

le 2^e mardi de 8h30 à 10h30

12 septembre 2017 - 10 octobre 2017

Saint-Rambert-d'Albon

A la mairie de Saint Rambert d'Albon

les 2^e et 4^e jeudis de 10h00 à 12h00 :

14 et 28 septembre - 12 et 26 octobre 2017

Saint Vallier

A la mairie de Saint Vallier - Salle des Sociétés

Les 1^{er} et 3^e jeudis de 14h00 à 16h00

7 et 21 septembre 2017 - 5 et 19 octobre 2017

Un numéro vert permet de joindre les services de SOLIHA Drôme à Valence aux heures d'ouverture des bureaux : 0 800 300 915. Un mail : eoh@dromenet.org